



Colloque académique L'insertion des élèves du voyage : De l'école vers la qualification et l'emploi

Synthèse Atelier 4 Les auto-entreprises

Animation : Marie-Pierre BERNAD

Christopher et Delphine MAY, auto-entrepreneurs
Hélène BEAUPERE, ADAV 33

Témoignage de Christopher et Delphine MAY : en difficulté au collège, Christopher a bénéficié d'un PIF (projet individuel de formation). Il a ensuite passé un CAP Menuisier puis un CAP Carreleur Mosaïste en apprentissage. Il a tout de suite été embauché en CDI, avec la responsabilité d'une équipe, d'un camion et un très bon salaire.

Très vite il s'est installé à son compte sous le statut d'auto-entrepreneur dans un premier temps, puis sous le statut d'entreprise lorsque sa clientèle s'est stabilisée. Il a également créé un pôle commercial au Noyer-d'Auvergne. Son épouse va ouvrir un magasin de fleurs.

Il a fait le choix de ne pas embaucher de voyageurs dans son entreprise.

Afin de construire son parcours, M. MAY a dû accepter certaines choses qui ne sont pas dans la culture des voyageurs : se faire payer en différé, faire des crédits ...

Il souffre professionnellement de sa réputation de « voyageur », mais il tient beaucoup à sa culture : il se dit voyageur en famille et professionnel dans le travail. Très fier de sa culture et des valeurs transmises par sa famille ; cela ne l'a pas empêché d'épouser une non-voyageuse.

Les voyageurs ont un fort potentiel, les nouvelles générations sont plus à l'aise avec les démarches administratives. Il constate une grande différence entre le statut d'auto-entrepreneur (qui permet tout de même de tester une affaire sans prendre de risque) et celui de chef d'entreprise.

Ce qui l'a aidé à réussir : le travail et le courage, sa femme et sa capacité à communiquer.

Ce qui le freine : ses difficultés à l'écrit.

Il a dû accepter de ne plus être dans l'instantanéité : apprendre à différer et à se projeter dans l'avenir, choisir de se fixer et de s'ancrer.